

Litige pour travaux avec un artisan

Par bourzay, le 11/08/2009 à 10:02

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des informations pour le litige travaux. Nous avons acheter une maison de village pour devenir notre résidence principal. Nous avons fait un crédit pour l'achat de la maison et pour effectuer des travaux. Nous avons prie un artisan pour réaliser les travaux. Nous avons fait faire des devis et des factures.

L'entrepreneur a commencer les travaux, a encaisser deux chèque d'environ 15000 euro chacun. Le problème c'est que l'artisan nous a demander de débloqué l'argent qu'il a bien encaisser mais les travaux n'ont pas été effectuer ou mal fait. Sur les devis et factures il n'y a pas de date de fin de travaux. J'ai contacter un huissiers pour établir un constat. Je souhaite faire venir un expert qui pourra me fixer une somme que l'artisan nous doit. Celui-ci est d'accord pour nous rembourser mais surement pas la somme que nous allons lui réclamer. J'espère pouvoir me faire rembourser a l'amiable sans être obliger d'en arriver au tribunal. Pouvez vous m'aider dans mes démarches. J'aurais besoin de conseil. Cela fait quatre ans que ça dure. Merci beaucoup.